


En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

4 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	Cornil Aurélien (supplée Zech Emmanuelle) ;Kallai Delphine (supplée Zech Emmanuelle) ;Zech Emmanuelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Principaux thèmes abordés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et types d'entretiens - Le cadre de l'entretien d'aide: Définition, contextes de l'entretien, règles de fonctionnement du psychologue/ logopède (e.g., durée et horaire de séance, fréquence et intervalle, honoraires, prise de note et enregistrement, contacts personnels), éthique et déontologie (respect, secret professionnel, passage à l'acte), importance et utilités du cadre - Réponses relationnelles (exploratoire, estimative, rassurante, interprétative, compréhensive, solution-problème) - Les attitudes relationnelles du psychologue/logopède (authenticité/congruence, empathie, attitude positive inconditionnelle) - Les techniques et outils de l'entretien d'aide (types de questions et types de reformulations) - Communication non verbale (proxémique, kinesthésie, paralangage, réponses autonomiques, silences)
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours,</p> <p>A un niveau conceptuel, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre la qualité des interactions entre un psychologue/logopède et un client (A1) - de maîtriser les connaissances à propos des entretiens d'aide visant à améliorer une situation donnée (B1) - d'analyser une situation (individu) en référence aux théories et concepts, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la réalisation d'un entretien d'aide (A2) <p>A un niveau pratique, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> - de planifier une intervention sous forme d'entretien d'aide visant à améliorer une situation donnée (au niveau individuel) (B2) - de se mettre à l'écoute d'autrui : écouter activement et comprendre de manière empathique et respectueuse une personne dans un contexte interpersonnel de consultation/entretien à un niveau de base (i.e., un seul client/patient ; adulte; situation de face-à-face ; problèmes simples) (D1) - d'interagir et collaborer en sous-groupe de façon adaptée en situations d'apprentissage, dans les exercices pratiques à domicile et en série (D2) - d'adopter une perspective critique constructive en situations d'apprentissage, dans les exercices pratiques à domicile et en série, vis-à-vis d'autrui et de soi-même (D3) - d'agir en tant que professionnel des sciences psychologiques ou logopédiques en se référant, entre autres, aux principes de l'éthique et de la déontologie (E3) - de mettre en oeuvre les moyens et opportunités de se développer en tant que personne et professionnel (F1 et F2) <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit à questions ouvertes (développement court et long) et/ ou fermées: 100% des points.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le cours magistral se donne en alternance avec les séances de travaux pratiques supervisés. En cas de nécessité en raison de la situation sanitaire, le cours magistral et les séances de travaux pratiques seront dispensés à distance.

<p>Contenu</p>	<p>Le cours magistral (volume 1, 30 heures) comprend un exposé des notions-clés avec illustrations de situations d'entretien d'aide ainsi que la présentation du cadre des exercices à mener dans le cadre des travaux pratiques par les étudiant-e-s en sous-groupe de 4. En fonction du nombre d'inscrits et des mesures sanitaires en vigueur, le cours magistral pourra être donné soit en présentiel à tou-te-s les étudiant-e-s inscrit-e-s, soit en présentiel à un nombre limité d'étudiant-e-s tandis qu'une retransmission en live-streaming sera assurée pour les autres étudiant-e-s suivant le cours en distanciel, soit en distanciel pour tou-te-s les étudiant-e-s.</p> <p>Une attention particulière sera dévolue à ce que la matière des cours magistraux soit vue avant les séances de travaux pratique afin de permettre que celles-ci portent un maximum sur des exercices pratiques.</p> <p>Les heures de volume 2 (15 heures) sont consacrées aux travaux pratiques. Ces heures sont divisées en</p> <p>(1) séances organisées en séries encadrées par des animateur-ric-e-s qui ont eux-elles-mêmes une expérience de formation pratique à l'entretien (7 séances de 2 heures). En cas de nécessité en raison de la situation sanitaire, ces séances seront assurées à distance et leur durée sera sujette à modification.</p> <p>(2) travaux réalisés à domicile en sous-groupes de 4 étudiant-e-s (6 exercices). Les travaux pratiques consistent en des jeux de rôle et divers exercices dirigés visant à l'acquisition de savoir-faire et savoir-être relatifs à la réalisation d'entretiens d'aide à un niveau de compétence de base. En cas de nécessité en raison de la situation sanitaire, ces travaux à domicile seront adaptés afin de pouvoir être réalisés à distance tout en préservant la sécurité des étudiant-e-s.</p> <p>(3) auto-apprentissage de compétences relationnelles de base par e-learning (site présentant des rappels théoriques, des vidéos, exercices et décodages des réponses, QCM test, Jaeken & Zech, 2014) : http://www.uclouvain.be/helpingskills.</p> <p>Les travaux pratiques nécessitent l'implication personnelle et active des étudiant-e-s. La signature d'un consentement informé assurant notamment la confidentialité est un pré-requis à la participation aux exercices.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>MoodleUCL et site helpingskills</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Le manuel qui se rapproche le plus de ce qui est enseigné en partie théorique est : Bioy, A., & Maquet, A. (2003). Se former à la relation d'aide. Paris: Dunod.(conseillé mais pas obligatoire)</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Liens explicites avec le cours LPSP1309 : Déontologie de la pratique psychologique et le cours LPSP1201 : Psychologie clinique (partie Psychothérapies centrées sur la personne et expérientielles).</p> <p>Supports: syllabus (théorie et exercices), présentations magistrales avec illustrations (cas audio et/ou vidéos), séances de travaux pratiques encadrées par des assistants, MoodleUCL (gestion des séries, mise à disposition des documents de travail, forums), site d'e-learning pour l'auto-apprentissage. L'inscription au cours sur MoodleUCL est obligatoire.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>EPSY</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	4		
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie	LOGO1BA	4		